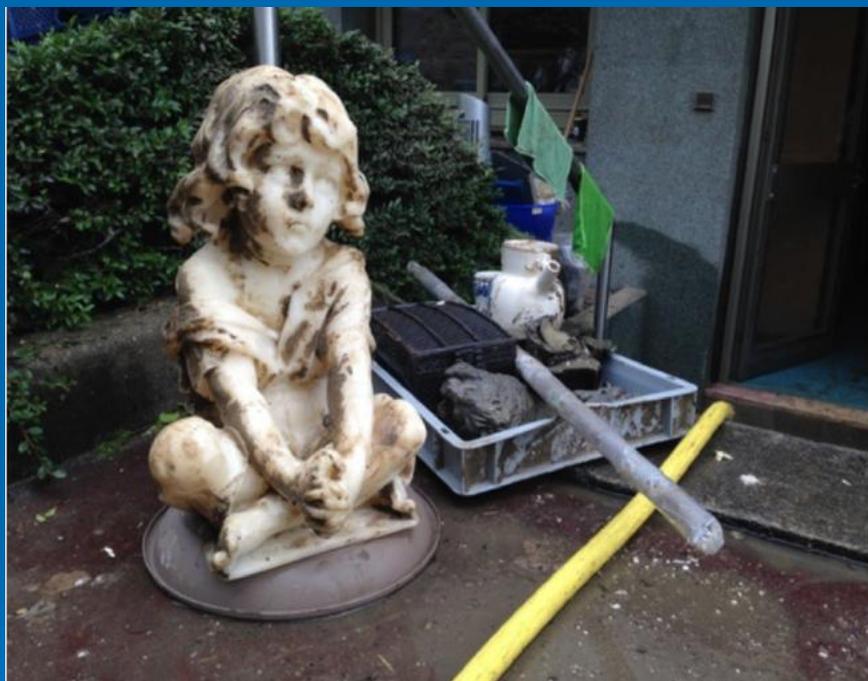


Les maisons d'écrivain face aux risques : le plan d'urgence



**Maisons d'écrivain,
Bourges, 19 novembre 2016**
Jocelyne Deschaux

Les maisons d'écrivain face aux risques : quelques exemples récents



Musée Girodet,
Montargis

Les maisons d'écrivain face aux risques : quelques exemples récents



Juin 2016

Maison-moulin Elsa Triolet Aragon,
St Arnoult en Yvelines (78)

Les maisons d'écrivain face aux risques : quelques exemples récents



Juin 2016



Maison-moulin Elsa Triolet Aragon,
St-Arnoult-en-Yvelines (78)

Les maisons d'écrivain face aux risques : quelques exemples récents

Juin 2012



Maison Saint-Just, Blérancourt (02)

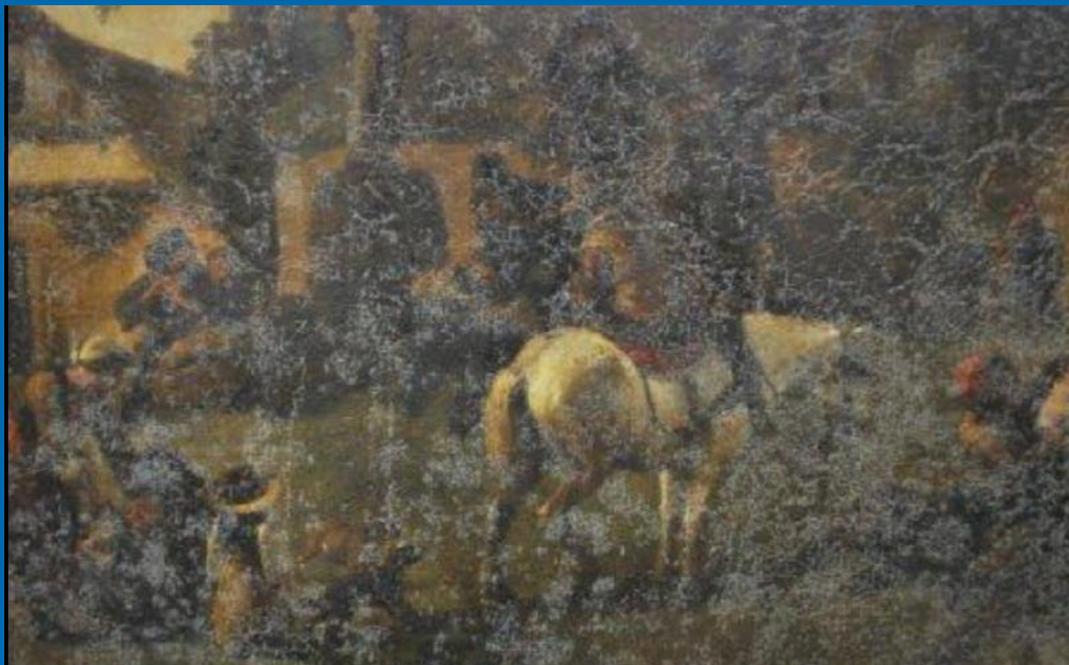
Les maisons d'écrivain face aux risques : quelques exemples récents



Maison Saint-Just, Blérancourt (02)

Juin 2012

Inondations dans les maisons d'écrivain : effets collatéraux

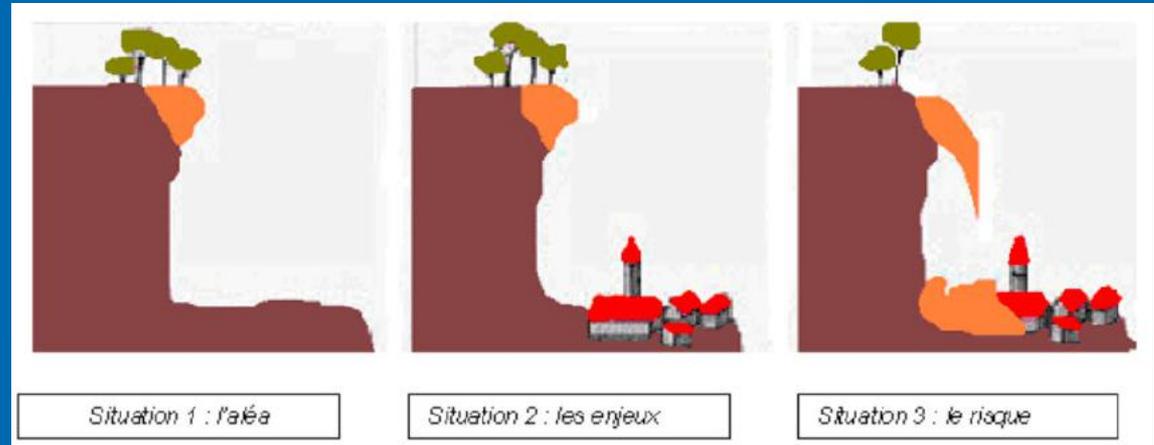


Infestation de moisissures,
possible en 48 heures

L'aléa, l'enjeu, le risque



Crue de rivière



Effondrement de terrain

L'ALEA
La probabilité que le poids lourd transportant des matières dangereuses ait un accident

+

LES ENJEUX
- les habitants
- les équipements
- les infrastructures
- etc.

=

LE RISQUE MAJEUR
Explosion du poids lourd à proximité d'habitations

Source : www.prim.net

Risque routier

Etapes de la rédaction du Plan d'urgence

1. Constituer un binôme pour la rédaction

Etapes de la rédaction du Plan d'urgence

1. Constituer un binôme pour la rédaction
2. Evaluer les risques

Quels risques ?

Trouver l'information

*Les services municipaux

*La préfecture

Une synthèse en ligne:
<http://georisques.gouv.fr/>

La cartographie des risques

www.georisques.gouv.fr

Rechercher... OK

Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

Ministère
de l'Environnement,
de l'Énergie
et de la Mer

GÉORISQUES
Mieux connaître les risques sur le territoire

Accueil Ma maison / Mes risques Cartes Interactives Dossiers thématiques Téléchargement Glossaire Aide

Connaître les risques près de chez soi

bourges OK

18000 Bourges X

DESCRIPTION DES RISQUES

Présentation de GéoRisques

Bienvenue sur GéoRisques

Sur GéoRisques, vous trouverez de l'information pour tous les publics sur les **risques naturels** (inondations, séisme, mouvement de terrain, argiles, avalanches...) et **technologiques** (usines à risques, nucléaire, sols pollués...):

[Lire la suite](#)

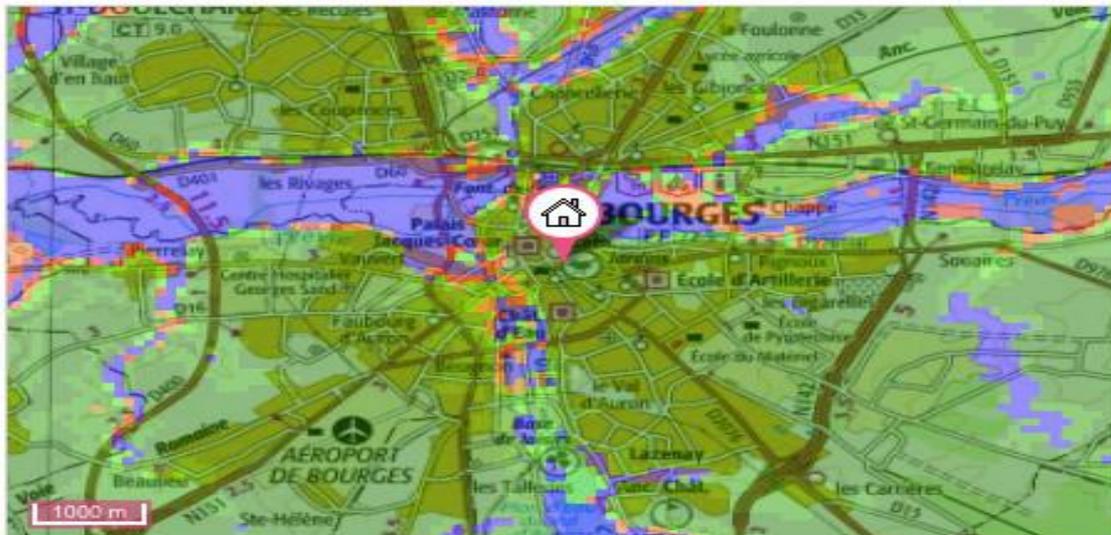
Les dossiers thématiques

La cartographie des risques : www.georisques.gouv.fr

Informations générales sur les inondations

Localisation exposée à une remontée de nappe dans les sédiments : Oui

Type d'exposition : Très faible à inexistante



Voir en détail

Source: BRGM

?

Lorsque le sol est saturé d'eau, il arrive que les nappes des formations sédimentaires affleurent et qu'une inondation spontanée se produise.

- Sensibilité très faible à inexistante
- Sensibilité très faible
- Sensibilité faible
- Sensibilité moyenne
- Sensibilité forte
- Sensibilité très élevée, nappe affleurante

Localisation exposée à une remontée de nappe dans le socle : Non

Informations historiques sur les inondations

1 évènement historiques d'inondations sont identifiés sur la commune de BOURGES

Date de l'évènement (Date début / Date Fin)	Type d'inondation	Dommages sur le territoire national		Pour plus de détail
		Approximation du nombre de victimes	Approximation dommages matériels(€)	
14-07-1958 / 15-07-1958	Crue pluviale (temps montée indéterminé),Ecoulement sur route	inconnu	inconnu	Voir BDHI

La cartographie des risques

www.georisques.gouv.fr

Rechercher... OK

GÉORISQUES
Mieux connaître les risques sur le territoire

Accueil Ma maison / Mes risques Cartes interactives Dossiers thématiques Téléchargement Glossaire Aide

Accueil » Cartes interactives

Cartes interactives

Allez directement à... Agrandir

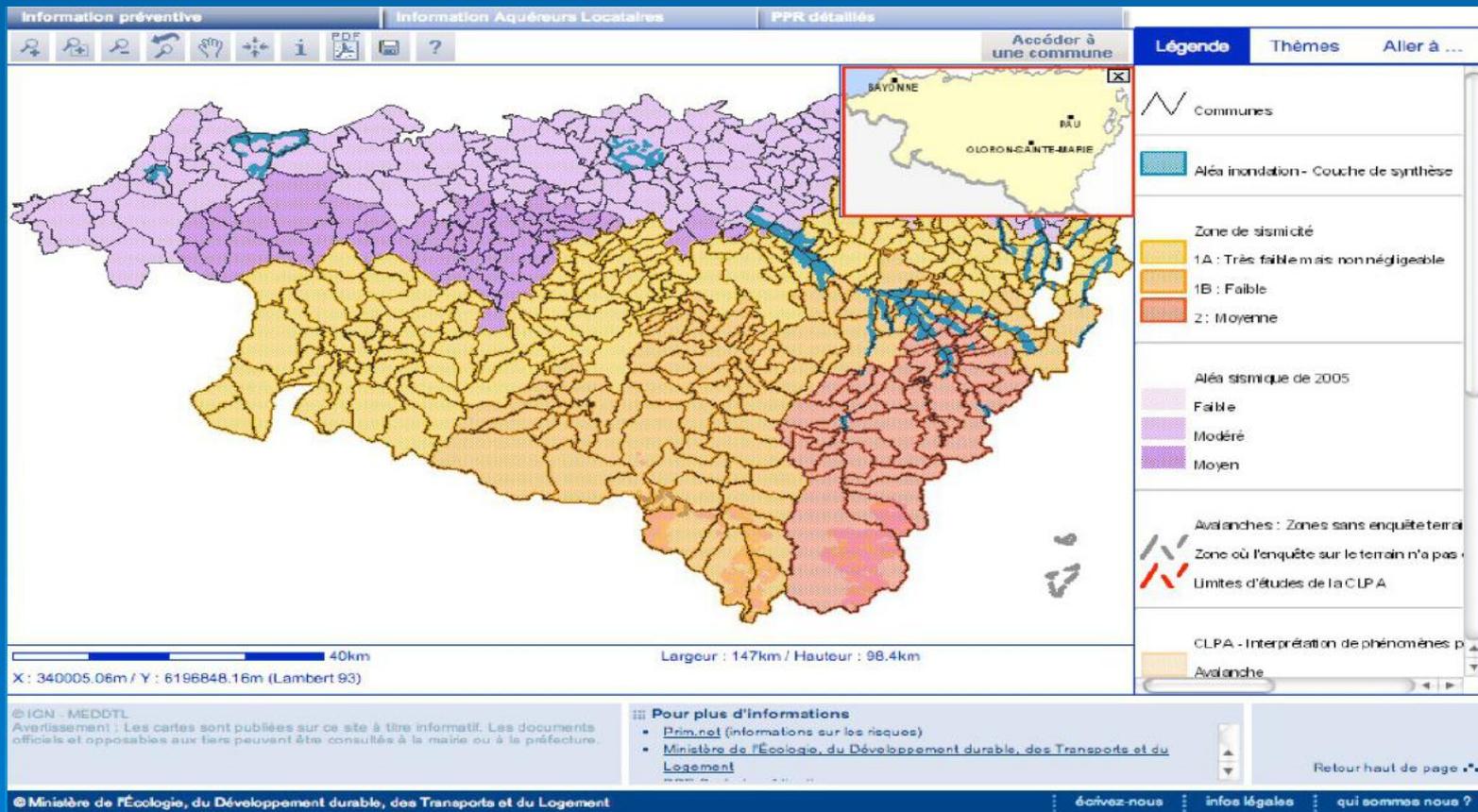
Couches affichées

<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Banque inondations/remontées de nappes en domaine sédimentaire	<input type="range"/>	?
<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Scans (IGN)	<input type="range"/>	?
<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Fond de carte mondial	<input type="range"/>	?

Afficher des couches supplémentaires

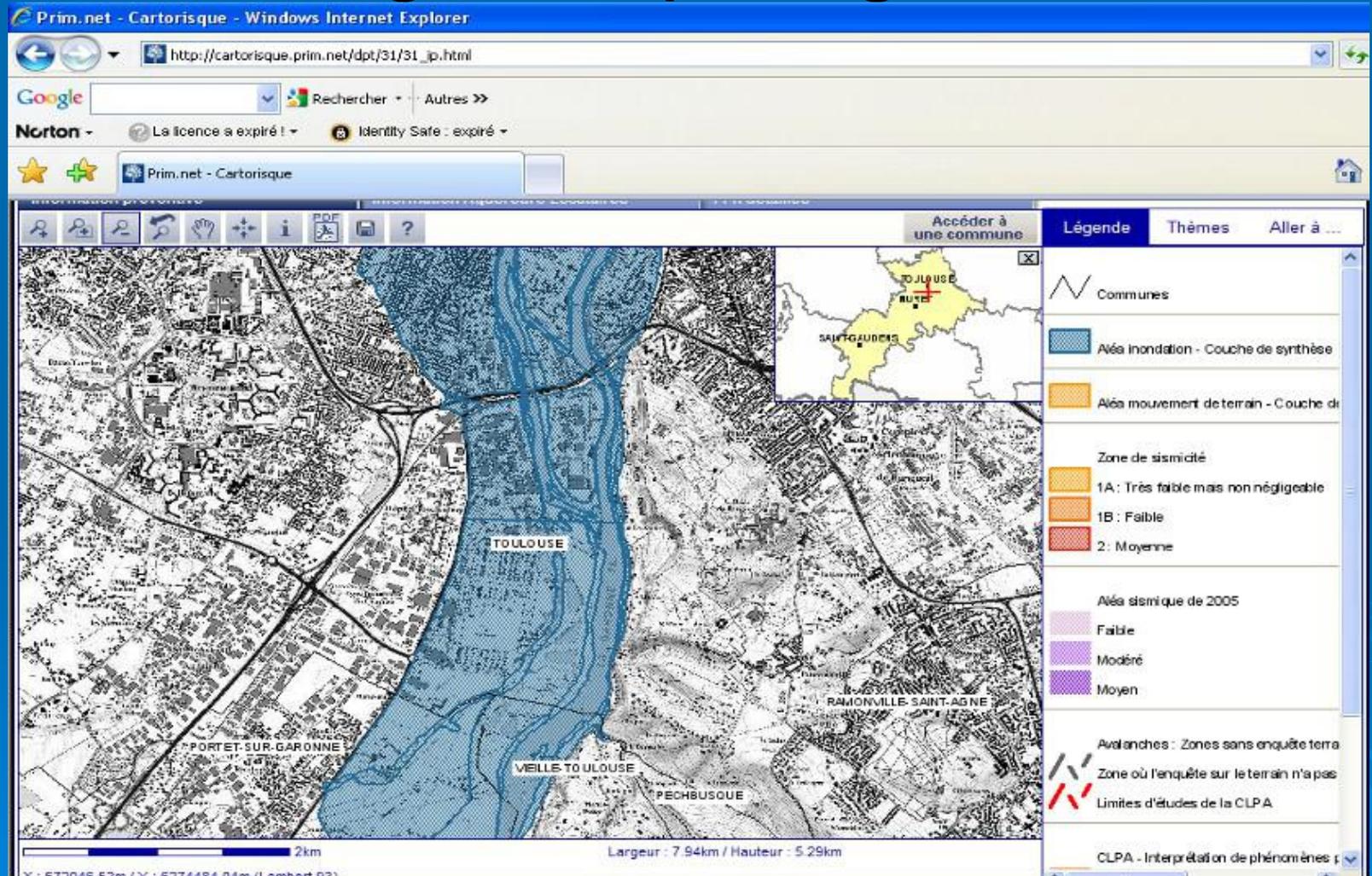
La cartographie des risques

www.georisques.gouv.fr/



La cartographie des risques

www.georisques.gouv.fr/



Les risques majeurs



inondation lente



aval
d'une digue



avalanche



feux de forêt



aval
d'une digue



cavités
souterraines



activités
industrielles



conduites
fixes de matières
dangereuses



transport de
marchandises
dangereuses

Risques naturels	Risques technologiques
Inondation / submersion marine	Aval d'un barrage ou d'une digue
Glissement de terrain / mouvement de terrain lié à la sécheresse	Cavité souterraine marnière
Sismicité	Activités industrielles
Activité volcanique / Cyclone	Unité nucléaire
Tempête fréquente	Stockage souterrain
Avalanche, chute abondante de neige	Conduites fixes de matières dangereuses
Feux de forêt	Transport de marchandises dangereuses / anciennes munitions



Risques naturels

Répartition des catastrophes naturelles 2001-2010

Inondations : 20%

Orages et foudres: 17,5%

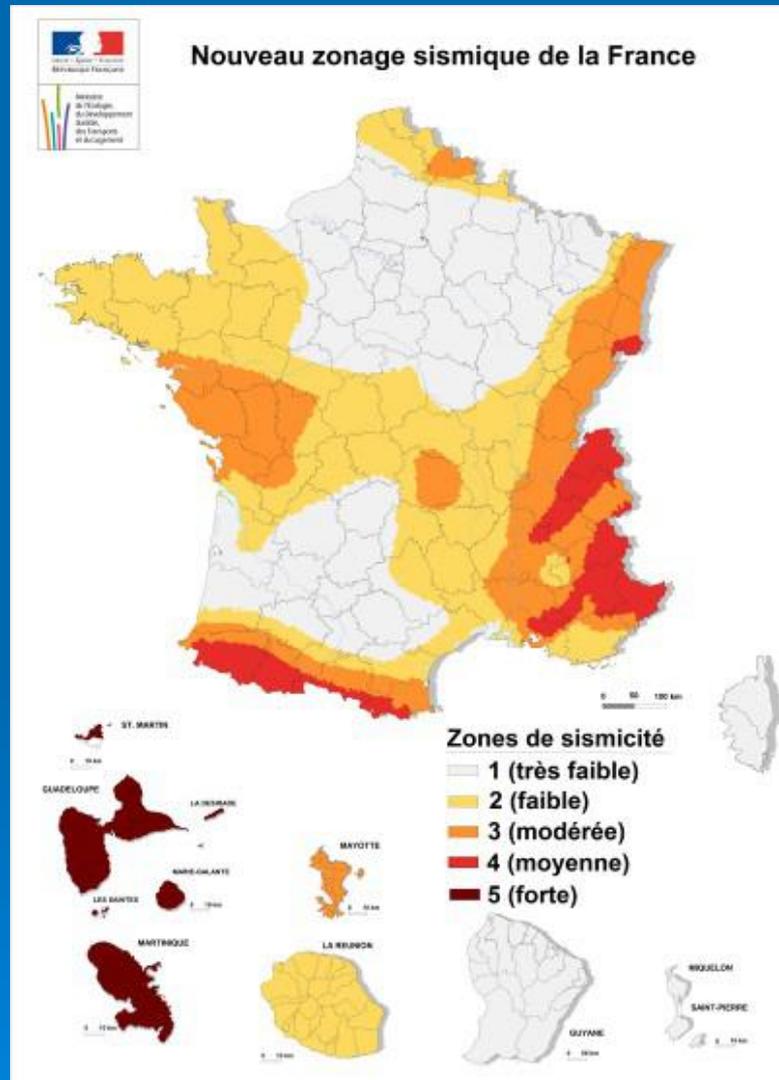
Avalanches: 17,3%

Incendies de forêts: 7%

Tempêtes tempérées: 6%

Mouvements de terrain: 6%

Séisme

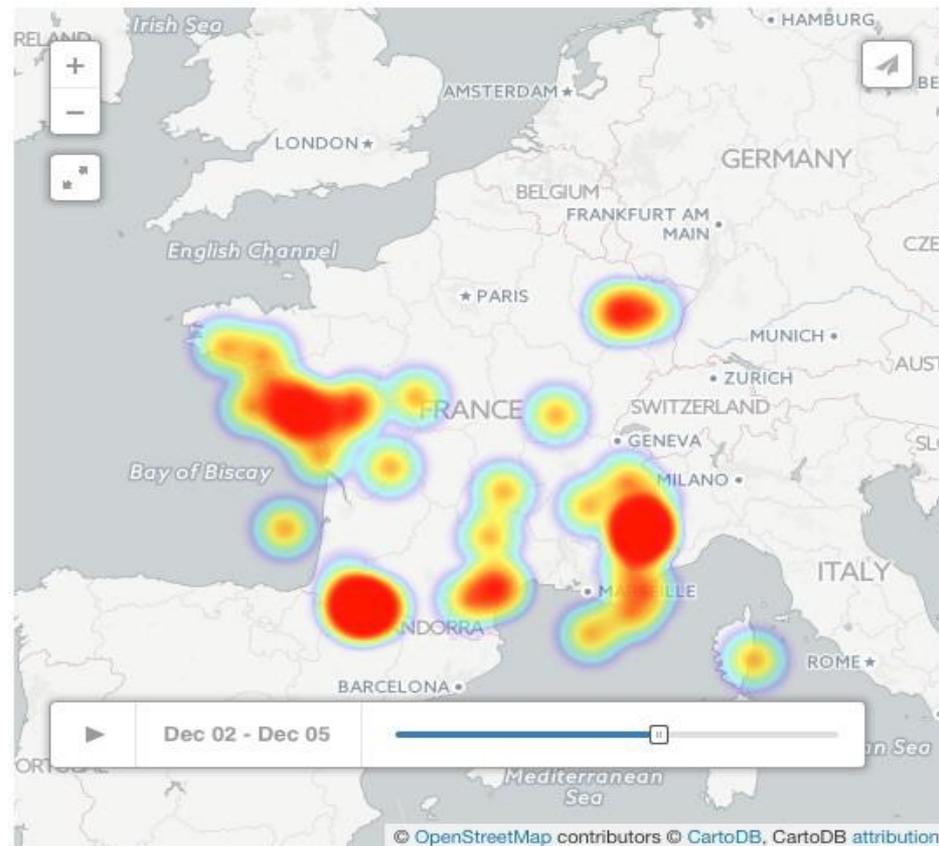


Séisme

Trois régions plus touchées

Les tremblements de terre en métropole se concentrent dans trois grandes zones :

- Les Alpes, dans le Sud-Est.
- Les Pyrénées, dans le Sud-Ouest.
- Une partie de la côte Atlantique, dans l'Ouest.



Tempêtes et crues

Un site du réseau developpement-durable.gouv.fr



Information nationale ▾

Informations locales ▾



Actualisation le dimanche 23 octobre 2016 à 15h54
Prochaine carte publiée au plus tard le lundi 24 octobre 2016 à 10h00

Etat maximum de la vigilance crues métropolitaine :



- Rouge** : Risque de crue majeure. Menace directe et généralisée de la sécurité des personnes et des biens.
- Orange** : Risque de crue génératrice de débordements importants susceptibles d'avoir un impact significatif sur la vie collective et la sécurité des biens et des personnes.
- Jaune** : Risque de crue génératrice de débordements et de dommages localisés ou de montée rapide et dangereuse des eaux, nécessitant une vigilance particulière notamment dans le cas d'activités exposées et/ou saisonnières.
- Vert** : Pas de vigilance particulière requise.

Tronçons de cours d'eau en vigilance crues : 

Toutes les heures mentionnées sont des heures légales.
Cliquez sur une zone de la carte pour afficher les informations locales.

Carte de vigilance de Météo-France :



Les risques majeurs



inondation lente



aval
d'une digue



avalanche



feux de forêt

Risques naturels	Risques technologiques
Inondation / submersion marine	Aval d'un barrage ou d'une digue
Glissement de terrain / mouvement de terrain lié à la sécheresse	Cavité souterraine marnière
Sismicité	Activités industrielles
Activité volcanique / Cyclone	Unité nucléaire
Tempête fréquente	Stockage souterrain
Avalanche, chute abondante de neige	Conduites fixes de matières dangereuses
Feux de forêt	Transport de marchandises dangereuses / anciennes munitions



aval
d'une digue



cavités
souterraines



activités
industrielles



conduites
fixes de matières
dangereuses



transport de
marchandises
dangereuses



Risques industriels

➤ Sites industriels classés :

www.installationsclassees.developpement-durable.gouv.fr



Prévention des risques et lutte contre les pollutions
Inspection des Installations Classées

Recherche Ok
Recherche avancée

Généralités | Thématiques | Secteurs | Réglementation | Formulaires | **Base des installations classées**

Vous êtes ici : Accueil > Recherche des Installations Classées > Résultats de la recherche

Base des Installations Classées

Site national PPRT

Généralités

- ▶ Services d'inspection
- ▶ Installation classée : principes
- ▶ La déclaration par téléservice
- ▶ Régime d'enregistrement
- ▶ Régime d'autorisation
- ▶ L'autorisation unique
- ▶ L'étude d'impact
- ▶ L'étude de dangers
- ▶ Surveillance par l'exploitant
- ▶ Contrôles de l'inspection
- ▶ Aspects financiers
- ▶ Responsabilité et contentieux
- ▶ Information du public
- ▶ Elaboration de la réglementation
- ▶ Echanges internationaux

Thématiques

- ▶ Air
- ▶ Bruit et vibrations
- ▶ Déchets
- ▶ Directive IED (Industrial Emission Directive) - BREF
- ▶ Eau
- ▶ Impacts sanitaires
- ▶ Radioprotection
- ▶ Risques accidentels
- ▶ Risques naturels
- ▶ Sites et sols pollués
- ▶ Substances et préparations chimiques

Secteurs

- ▶ Activités de soins
- ▶ Agriculture
- ▶ Agroalimentaire, boissons
- ▶ Bois, papier, carton, imprimerie
- ▶ Carrières
- ▶ Chimie
- ▶ Énergie

Résultats de la recherche

✔ **Critères de recherche**

Dans la région : CENTRE-VAL DE LOIRE
Dans le département : CHER (18)

Etablissements 41 à 60 sur un total de 272 établissement(s) trouvé(s).

Nom établissement	Code postal	Commune	Régime	Statut Seveso
NEXTER SYSTEMS	18000	BOURGES	Autorisation	Non Seveso
PUIGRENIER	18000	BOURGES	Enregistrement	Non Seveso
RECTICEL INSULATION FRANCE	18000	BOURGES	Autorisation	Seuil Bas
SECO TOOLS FRANCE SA	18020	BOURGES	Autorisation	Non Seveso
SITA CENTRE OUEST	18000	BOURGES	Autorisation	Non Seveso
SOCIETE SMA	18021	BOURGES	Inconnu	Non Seveso
TERRALYS	18000	BOURGES	Autorisation	Non Seveso
THYSSENKRUPP MATERIALS FRANCE	18000	BOURGES	Autorisation	Non Seveso
STRADIPA	18220	BRECY	Inconnu	Non Seveso
CASSIER SAS	18410	BRINON SUR SAULDRE	Autorisation	Non Seveso
CASSIER SAS	18410	BRINON SUR SAULDRE	Autorisation	Non Seveso
LA SABLIERE DU VAL DE LOIRE SARL	18410	BRINON SUR SAULDRE	Autorisation	Non Seveso
EOLIENNES DES TROIS ORMES	18120	CERBOIS	Autorisation	Non Seveso
CENTRALE EOLIENNE DE CHANTERAINE S.A.S.	18140	CHARENTONNAY	Autorisation	Non Seveso
CARRIERES AGREGATS DU CENTRE	18800	CHASSY	Autorisation	Non Seveso
CARRIERES DU BOISCHAUT SNC	18370	CHATEAUMEILLANT	Autorisation	Non Seveso
DRNS	18370	CHATEAUMEILLANT	Autorisation	Non Seveso
TECHROBA	18370	CHATEAUMEILLANT	Inconnu	Non Seveso
AXEREAL	18190	CHATEAUNEUF SUR CHER	Autorisation	Non Seveso
SAS FERME EOLIENNE DE CHERY	18120	CHERY	Autorisation	Non Seveso

Exporter les résultats au format CSV

< 1 | 2 | 3 | 4 | 5 | 6 | 7 | 8 | 9 | 10 | 11 | 12 >

Les risques « non majeurs » du quotidien

- Inondation interne par rupture de canalisation, par usure de joints, par dysfonctionnement de toilettes, etc...
- Inondation d'origine externe par encombrement d'égouts, de pluvial, gel qui a fait sauter une canalisation, travaux extérieurs, huisserie perforée, etc...



- >>>> TRES FREQUENT
- >>>> Un risque ainsi « mineur » peut devenir un sinistre majeur s'il n'est pas traité immédiatement

Evaluer les risques

>>> Schéma directeur Patrimoine culturel et risques disponible sur www.bouclier-bleu.fr

Bouclier Bleu 
Association reconnue d'intérêt général

Accueil Le Bouclier Bleu ↓ Agir ensemble ↓ S'engager à nos côtés ↓ Actualités des sections ↓ Contact

A la Une

POUR UN PLAN PATRIMOINE CULTUREL ET RISQUES MAJEURS
SCHEMA DIRECTEUR

Pour un plan Patrimoine culturel et risques majeurs

Présentation Ce travail a été réalisé par les membres du Bouclier Bleu sous la direction de Christine d'Anterroches puis Elisabeth Mognetti. Il est le fruit de nombreuses recherches et d'entretiens menés pour proposer...

Latest Entries

L'un des plus importants PPRT de France est signé

Bilan d'activité IFFO-RME 2015

Un joyau du patrimoine italien endommagé dans un nouveau séisme | 30 octobre 2016

La section locale Pyrénées – Garonne – Méditerranée aux Journées européennes du patrimoine 2016

Formation des experts Syriens aux pratiques de sauvegarde de leurs manuscrits et archives à Beyrouth

Le CFBB aux Journées européennes du patrimoine 2016 à la Chartreuse de Douai

Repères pratiques

Le CFBB en bref
Adhérer
Comment créer une section locale
Comment présenter un projet
Le plan d'urgence

cfbb 

Etapes de la rédaction du Plan d'urgence

1. Constituer un binôme pour la rédaction
2. Evaluer les risques
3. Connaître et faire connaître les dispositifs existants de prévention

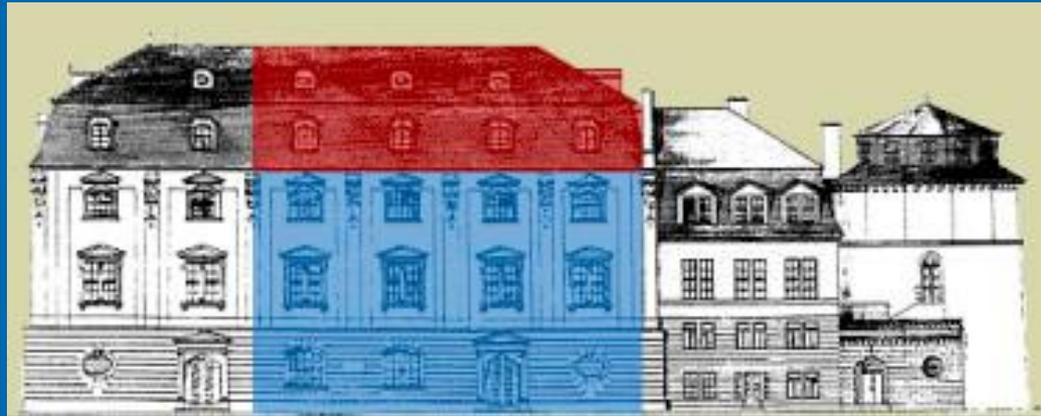
Etapes de la rédaction du Plan d'urgence

1. Constituer un binôme pour la rédaction
2. Evaluer les risques
3. Connaître et faire connaître les dispositifs existants de prévention
4. Sensibiliser l'ensemble du personnel

Etapes de la rédaction du Plan d'urgence

1. Constituer un binôme pour la rédaction
2. Evaluer les risques
3. Connaître et faire connaître les dispositifs existants de prévention
4. Sensibiliser l'ensemble du personnel
5. Démarche de collaboration locale

Etapes de la rédaction du Plan d'urgence



Incendie de la bibliothèque Anna-Amalia à Weimar
(2004)

- en rouge : parties endommagées par le feu
- en bleu : parties endommagées par les eaux d'extinction

Étapes de la rédaction du Plan d'urgence

6. Préparer la prévision

Prévention : tout faire pour que le sinistre n'arrive pas

Prévision : tout préparer pour minimiser les dégâts si le sinistre survient quand même

Étapes de la rédaction du Plan d'urgence

6. Préparer la prévision

7. Préparer l'évacuation d'urgence

Etapes de la rédaction du Plan d'urgence

7. Préparer l'évacuation d'urgence

- Liste des œuvres prioritaires
- Mode de repérage



Etapes de la rédaction du Plan d'urgence

8. Préparer les interventions de seconde phase :

- http://www.bnf.fr/documents/degats_eaux.pdf
- <http://www.bnf.fr/documents/incendie.pdf>

Etapes de la rédaction du Plan d'urgence

 Bibliothèque nationale de France – Direction des services et des réseaux – Département de la conservation

A1.1. Reliures courantes rigides en cuir, toile, papier, parchemin sur des imprimés

Usuels, fonds patrimoniaux, fonds de référence (dans ce cas, priorité au contenu) **L'ordre de priorité est défini par les responsables.**

État	Délais d'intervention	Précautions de manipulation	Première intervention sur les lieux	Préparation du déplacement et transport	Premières dispositions
Documents humides Imprégnation partielle ou superficielle	Immédiat dès que les locaux sont déclarés sécurisés et accessibles.	Porter des gants et éventuellement un masque. Manipuler avec précaution.	Pas d'intervention à ce stade.	Placer en une seule couche dans des caisses dont le fond est garni d'un buvard. Bien caler les documents sans les serrer et en intercalant des buvards ou du papier absorbant.	Prévoir un local de séchage ventilé à l'humidité relative à moins de 50% Intercaler des buvards ou du papier absorbant entre les feuillets. Mettre à sécher en éventail sur des buvards.
Documents maculés de boues sèches	Immédiat dès que les locaux sont déclarés sécurisés et accessibles.	Porter des gants et des masques. Ne pas ouvrir les documents Ne pas chercher à redresser les documents déformés.	Pas d'intervention à ce stade. Ne pas essuyer. Ne pas aspirer.	Placer dans des caisses en position verticale en intercalant du buvard entre les reliures.	Les traitements seront engagés par les spécialistes.
Documents maculés de boue Humides ou mouillés.	Immédiat dès que les locaux sont déclarés sécurisés et accessibles.	Porter des gants et éventuellement un masque. Ne pas ouvrir les documents Ne pas chercher à redresser les documents déformés.	À l'aide d'une raclette ou d'une éponge, retirer les salissures les plus importantes sans chercher à faire un nettoyage complet. Ne pas essuyer. Ne pas aspirer.	Si les boues sont encore humides déplacer comme documents humides ci-dessus, si les boues sont mouillées traiter comme ci-dessous.	Les traitements seront engagés par les spécialistes.
Documents Mouillés L'eau ruisselle des documents	Immédiat dès que les locaux sont déclarés sécurisés et accessibles.	Porter des gants et éventuellement un masque. Ne pas ouvrir les documents Ne pas chercher à redresser les documents déformés.	Mettre chaque volume dans un sac en polypropylène. Porter la cote sur l'étiquette fermant le sac. Ne pas essorer ! Ne pas éponger.	Bien caler les documents disposés en une seule couche, dos vers le bas , dans les caisses sans les serrer toutefois car la congélation créera une augmentation de volume.	Déposer dans les congélateurs. Les traitements seront engagés par les spécialistes.

Etapes de la rédaction du Plan d'urgence

9. Organiser des exercices régulièrement



Etapes de la rédaction du Plan d'urgence

9. Organiser des exercices régulièrement

10. Inclure le PU dans la politique de la collectivité de tutelle

Etapes de la rédaction du Plan d'urgence

9. Organiser des exercices régulièrement

10. Inclure le PU dans la politique de la collectivité de tutelle

11. Mettre à jour le plan d'urgence une fois par an

Etapes de la rédaction du Plan d'urgence

9. Organiser des exercices régulièrement

10. Inclure le PU dans la politique de la collectivité de tutelle

11. Mettre à jour le plan d'urgence une fois par an

12. A chaque sinistre, compléter la Mémoire des sinistres